

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	693
Artikel:	La femme française devant ses droits nouveaux : [1ère partie]
Autor:	Noger, Mary
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265587

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, Crête de Pregny

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

ORGANE OFFICIEL
DES PUBLICATIONS DE L'ALLIANCE NATIONALE
DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— 11 cent, le mm.
6 mois : 3.50 Largeur de la colonne : 70 mm.

ETRANGER : 8.— Réductions p. annonces répétées

Le numéro : 0.25

ANNONCES

Les abonnements partent de n'importe quelle date

La présidente de l'Alliance



Cliché Mouvement Féministe

Mme Ad. JEANNET-NICOLET (Lausanne).

L'Idée "marche-t-elle en Suisse ?...

Petit tour d'horizon de la quinzaine

A Zurich, selon la nouvelle donnée par notre confrère, le *Schwe. Frauenblatt*, l'initiative en faveur du suffrage féminin lancée par le Parti du Travail qu'annonçait notre précédent numéro, aurait été déclarée irrecevable, les listes contenant les signatures ne portant pas, conformément à la loi, l'exposé des motifs cause de l'initiative. Voilà qui va donner plus d'intérêt à la proposition gouvernementale de reconnaître aux femmes un vote limité, proposition dont nous parlions dans notre précédent numéro. Du pain sur la planche en tous cas pour les suffragistes.

Et le canton d'Argovie vient se joindre à la liste des cantons suffragistes, nous écrit-on, mais sans que nous puissions apporter aujourd'hui plus de détails sur la nouvelle motion annoncée. En revanche, nous avons été renseignée sur le dépôt dans le démican de Bâle-Campagne d'une motion radicale tendant à introduire le vote des femmes, non pas, disait le motionnaire, « en nous demandant si les choses iraient mieux si les femmes votaient, mais bien en nous posant la question de l'équité du régime actuel qui persiste à tenir les femmes à l'écart de la chose publique ». Plusieurs propositions pratiques ont été formulées pour la mise en œuvre de cette motion; celle, toujours dangereuse à notre avis, vu la mollesse et l'inertie de certains milieux féminins, de consulter les intéressés; celle encore d'organiser des votations par commune, ou bien, ce qui évidemment est le plus commode pour la carence gouvernementale, de laisser aux femmes elles-mêmes le soin d'organiser une sorte d'initiative. (Comme si les suffragistes ont besoin qu'on le leur suggère, lorsqu'elles sont fermement décidées à aboutir: voir l'exemple de Genève en 1920 comme en 1937! (Réd.). Nous croyons savoir qu'une Assemblée de déléguées de Sociétés féminines diverses a eu lieu récemment à Liestal pour étudier ces divers projets et prendre position quant à une démarche décisive.

A Genève, où les partis politiques commencent à fourbir leurs armes en vue des élections législatives du début de novembre, pour lesquelles la bataille sera chaude, les suffragistes ne peuvent manquer d'être frappées du silence complet à leur égard des meilleurs dits « historiques ». Nous avons déjà relaté comment le parti radical avait décidé de voter contre le suffrage cantonal, mais, généralement alors, pour le suffrage fédéral, dont il ne semble guère être question pour l'instant, le postulat Oprecht sonnant sous des amoncellements de paperasses; comment le parti catholique avait élégamment éludé toute réponse à une question précise;

Dans la question dite féminine, il ne s'agit pas seulement, il ne s'est jamais agi seulement de la femme, mais en même temps et au même degré de l'homme.

Président T. MASARYK.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXXIV^{me} Assemblée générale à Genève

Samedi 13 et Dimanche 14 octobre 1945

Rappel du programme

Samedi 13 octobre, Salle Centrale, place de la Madeleine, 14 h. : Séance publique. Partie administrative.— Rapports des Commissions : Assurance-vieillesse, Hygiène, Vœux des femmes pour la reconstruction, Promotions civiques, Service du travail. — 18 h. 30 : Foyer du Théâtre (pour les déléguées seulement) : Réception par les autorités. — 20 h. 30 : Salle des Amis de l'Instruction : Réception des Sociétés féminines genevoises.

Dimanche 14 octobre, 8 h. 30 : Temple de la Madeleine : Prédication par Mme Marcella Bard, pasteur. Services catholiques divers. — 10 h. Salle Centrale, séance publique : La profession d'infirmité dans les différents pays du monde : Mme Y. Hentsch (Ligue des Croix-Rouges). — Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales : Mme C. Nef. (Hérisau). — Retour à la vie civile : Major Privat (Armée et Foyer). — 13 h. : Buffet de la gare : Repas en commun (5 fr. et 2 coupons). — Après-midi, suivant les possibilités : Visites de la ville historique.

Message de la Présidente

Lausanne, le 6 octobre 1945.

Chères alliées romandes et confédérées,
Chères lectrices,

L'heure de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses sonne. Genève, vous attend.

J'espère, chères amies, que vous êtes toutes prêtes à y venir en foule les 13 et 14 octobre. Toutes les femmes suisses attachées à l'Alliance devraient participer à cette rencontre. La première d'après-guerre. La première occasion qu'il vous est donné de manifester votre reconnaissance et votre joie.

Après de longues années de tristesse et d'angoisse, la lumière est revenue et avec elle l'espérance. A nouveau, nous pouvons envisager, avec confiance et sans arrière-pensée, l'avenir, cet avenir si plein de promesses et de tâches intéressantes pour nous, les femmes.

Mais cet avenir, il faut l'organiser. Un cerveau seul n'y suffit pas. Il faut la masse, le contact, l'échange d'idées. C'est ce que nous nous efforcerons de réaliser à Genève dans une atmosphère joyeuse, parce que ce n'est plus la guerre. Je vous attends toutes, chères amies et vous dis : « Au revoir au bout du lac Léman ».

Adrienne JEANNET.

et maintenant, que le parti national démocratique publie son programme, celles qui l'auront étudié à la loupe, au microscope même, n'y auront rien, mais rien découvert ayant trait au vote des femmes. Ignorance? Inconscience? mauvaise volonté? peur? mais maladresse insigne surtout de laisser toutes les démarches en faveur de notre réforme aux mains des partis de gauche. Mais maladresses aussi et immobilisme impardonnable de la part des femmes attachées aux programmes de ces partis, et qui ne lèvent pas le bout de leur petit doigt pour faire avancer une cause à laquelle elles disent pourtant tenir. Et ceci est un des motifs qui explique pourquoi nous allons rester l'un des derniers, si ce n'est le dernier pays civilisé qui persiste à faire à ses femmes une situation inférieure et humiliante en face de toutes celles de toutes les autres nations.

E. Gd.

La femme française devant ses droits nouveaux

N.D.R. — Notre collaboratrice, Mary Noger, fixée en France depuis plusieurs années, a enfin pu nous faire parvenir plusieurs articles spécialement écrits pour notre journal, et dont on a pu lire le dernier dans notre précédent numéro. Dans celui d'aujourd'hui, Mary Noger relate ses impressions de suffragiste suisse sur les élections municipales françaises — les premières auxquelles les femmes ont participé. Bien que nous ayons déjà fréquemment entretenu nos lectrices de cet événement, nous pensons que ces récits d'un témoin oculaire les intéresseront et seront utiles à la propagande chez nous, ceci d'autant plus que de nouvelles élections pour les Conseils d'arrondissements cette fois, viennent d'avoir lieu l'autre semaine en France et que les très importantes élections législatives du 21 octobre prochain ont placé et placent de nouveau en pleine actualité le rôle des femmes dans la vie publique en France.

J'ai assisté, pendant mon long séjour en France, à un spectacle nouveau pour moi: des femmes ont voté.

Leur attitude sage et décidée fut un spectacle réconfortant pour une Suissesse, mais je ne pus m'empêcher de ressentir aussi quelque humiliation, puisque nous resterons bientôt les seules en Europe, nous autres, à ne pas avoir le droit de vote !

Les femmes françaises ont voté, et ce que des grincheux prophétisaient, ne s'est point vérifié: les élections se sont déroulées avec plus de calme et de propreté qu'autrefois. Malgré la défiance instinctive des femmes, les candidates ont en leur majorité obtenu des résultats très appréciables.

J'ai assisté à Nice, en curieuse, et à la porte d'un bureau de vote, à ces premières élections mixtes dans lesquelles les femmes déployèrent une louable ardeur de néophytes. J'ai, au jour de ballottage, encore voulu voir à Antibes et à Juan-les-Pins le spectacle nouveau d'un bureau électoral où les femmes ont accès. Elles venaient par groupes, souvent avec leurs enfants qu'elles gardaient à tour de rôle pendant que l'une d'entre elles allait voter. La plupart, préoccupées de ne pas commettre d'impairs, avaient le regard soucieux, le visage grave. Des religieuses, à larges cornettes blanches, accomplissaient cet acte si nouveau pour elles, avec la plus parfaite déinvolture, et comme si elles avaient fait cela toute leur vie. Quand l'une d'elles pénétra dans l'isoloir, un électeur près de moi remarqua: « Aujourd'hui l'isoloir c'est le confessionnal politique ».

(La suite en 3^{me} page). Mary NOGER.

Salaires féminins

Le point de vue de la femme

Le parti radical-démocratique lausannois a organisé, le 25 septembre, une grande séance publique consacrée aux salaires; pour exposer le point de vue de la femme, il avait fait appel à Mme Quinche, avocate, présidente du groupe des femmes radicales de Lausanne, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, qui a présenté un travail sérieusement documenté, dont les données ont fait grande impression.

Mme Quinche est partie des faits, des chiffres; elle s'est adressée au Centre d'informations ménagères, à l'Ecole sociale de Genève et a exposé à ses auditeurs, serrés comme des anchois dans la grande salle du Cercle démocratique, que lorsqu'une mère de famille, avec trois enfants, achète ce à quoi lui donnent droit ses cinq cartes alimentaires, elle a dépensé fr. 167.50; il faut compter encore une centaine de francs pour les légumes, les fruits, les produits non rationnés, soit fr. 267.50. Un manœuvre gagnant fr. 1.92 de l'heure touche à la fin du mois fr. 394,-; un bon ouvrier gagne fr. 500,- environ. Et il faut encore payer le loyer, le gaz, l'électricité, les vêtements, le dentiste, le médecin, l'éducation des enfants et quelques délassements. C'est dire que pour nom-

Au Comité de l'Alliance



Cliché Mouvement Féministe

Mme le Dr R. GIROD (Genève).

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE